

Tirer profit du vent

CHARRAT ► L'ingénieur vaudois Xavier Lonfat développe un projet de parc éolien dans la plaine entre sa commune d'origine et Saxon. Les premières mesures concrètes ont débuté.

CHRISTIAN CARRON

Le projet est né à la suite de la vocation fédérale sur l'énergie nucléaire de 2002. Le peuple avait montré son intérêt pour les énergies renouvelables. Et l'éolien bénéficie d'un grand potentiel de développement. Ingénieur EPFL installé à Paudex (Vaud), Xavier Lonfat s'est alors souvenu de ses origines charrataines pour imaginer la réalisation d'une éolienne d'une puissance de 2 MW dans la plaine, côté mont, entre Charrat et Saxon. «Lorsque j'ai présenté mon avant-projet à la Municipalité en 2003, plusieurs conseillers m'ont dit: «On a toujours subi le vent à Charrat, pour une fois qu'on pourrait en tirer profit...» Visiblement séduite, la Municipalité adresse alors un rapport préliminaire aux différents services compétents du canton. «A cette période, l'Etat n'envisageait pas une réflexion globale sur l'éolien en vue d'un plan directeur avec les projets de Collonges et Martigny.» Xavier Lonfat reçoit en juillet 2005 un préavis favorable de la Commission cantonale des constructions, pour autant que le projet soit envisagé dans le cadre d'un parc éolien avec l'installation d'au minimum trois machines, qu'il respecte les normes anti-bruit et qu'il comporte les mesures de vent sur une année.

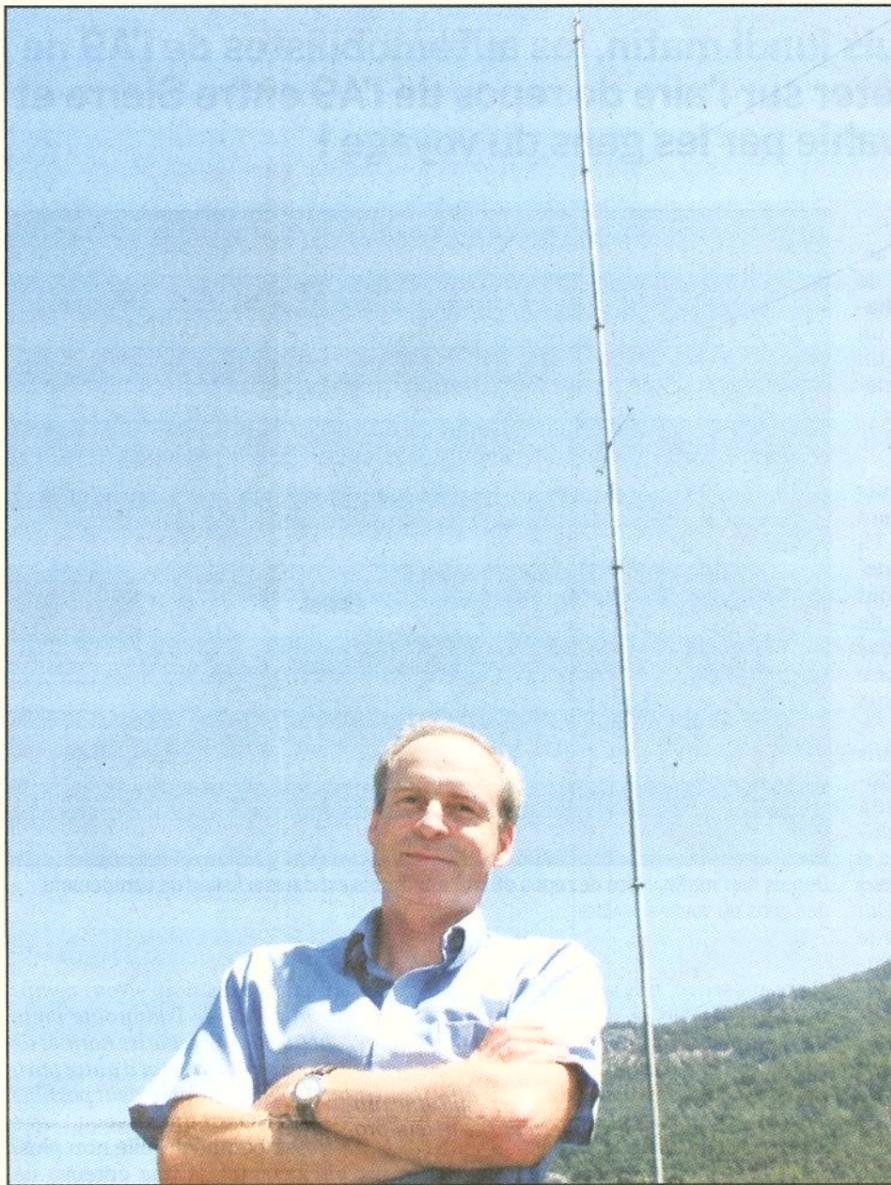
Jn mât de 50 m dans la plaine

Encouragé dans sa démarche, Xavier Lonfat approche alors différents partenaires. En décembre 2005, une convention est signée avec Energie Sion-Ré-

gion, le Groupe EEFENSA (services industriels de Neuchâtel et Fribourg) et la commune de Charrat. «Il n'y a pas encore de société. Mais il était important pour moi de me sentir soutenu.» Du soutien, il en a également trouvé auprès d'Energie Suisse, ce qui lui a permis de lancer l'étude du vent. Un mât de 50 mètres a ainsi été érigé dans la plaine de Charrat comportant trois anémomètres à 10 m, 30 m et 50 m. «Les mesures ont débuté en mai. Le premier bilan est positif. Le régime de vent semble comparable à celui de Collonges.»

Entre 3,5 et 4,5 millions par éolienne

L'ingénieur attendra le résultat définitif des analyses de vent des six premiers mois avant de se lancer dans l'établissement du plan d'affectation spéciale. Le dépôt d'un dossier complet auprès du canton et la mise à l'enquête publique d'une première éolienne sont prévus au printemps 2007. «Le type de machine et son emplacement exact seront déterminés par le profil de vent. Plusieurs propriétaires terriens ont déjà été approchés.» Reste la question financière. Hormis les frais d'étude – plusieurs dizaines de milliers de francs – subventionnés en partie par Suisse Energie, Xavier Lonfat table sur un budget entre 3,5 et 4,5 millions de francs par éolienne. «Le coût dépendra de la machine choisie. Nous espérons également bénéficier de subventions fédérales pour l'encouragement aux énergies renouvelables et rentables.»



Xavier Lonfat devant le mât servant aux mesures du vent – trois anémomètres à 10, 30 et 50 m – installé dans la plaine entre Charrat et Saxon. LE NOUVELLISTE



Maurice Ducret, président de Charrat. LE NOUVELLISTE

«UN PLUS POUR LA COMMUNE»

«Il ne s'agit pas d'un projet communal mais bien d'une démarche privée que nous soutenons», précise Maurice Ducret, président de Charrat. «La Municipalité a accepté de participer à la convention pour aider financièrement l'étude des vents. Pour la suite, nous verrons au coup par coup, tout est restant attentif aux différents projets qui se développent dans la région. Mais il est certain qu'un parc éolien à Charrat représenterait un plus pour la commune en termes d'investissement et de tourisme. L'énergie éolienne se profile comme une des sources d'énergie pour l'avenir. Si actuellement son coût est plus élevé que l'hydraulique, qu'en sera-t-il demain avec l'ouverture programmée des marchés et la hausse inévitable du prix de l'énergie hydraulique?»